

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 229
MARS 2022

www.ville-lacreche.fr •  Ville de La Crèche

p.3

Co-consultation
pour la
réhabilitation de
la piscine et des
bâtiments sportifs

p.4

Une naissance-un arbre :
50 fruitiers plantés

p.7

Bernard Friot en
dédicace au cinéma
le 16 mars



L'édito de la Maire

Oserais-je dire que le COVID nous laisse un peu tranquille ? Je ne me le permettrai pas. Le fait est, cependant, que nous apprenons à vivre avec. Cette pandémie nous aura retardés dans la mise en place des espaces de concertation que nous espérions, nous faisant agir avec prudence.

Aujourd'hui ces espaces se démultiplient, et deviennent des rendez-vous fréquentés, attendus, réclamés, jusque par nos opposants d'hier ! Tant mieux. Il nous reste encore, collectivement, beaucoup de choses à apprendre sur la meilleure manière de concerter, la façon la plus appropriée de prendre en compte l'avis de chacune et chacun, sans se focaliser sur ceux qui crient le plus fort et sans laisser notre commune plonger dans une polarisation qui, sauf à nourrir les rancœurs et les égos, n'a pas d'intérêt démocratique.

Car la concertation rend humble. Elle nous apprend qu'il n'existe pas d'avis qui prédomine sur un autre, même si cet avis provient d'un notable. Les idéaux d'égalité prennent tout leur sens. Et dans ce cadre, la fonction de maire peut être réinterrogée. Par exemple, le comité bulletin s'est questionné, dans sa première réunion, sur le fait que l'édito ne soit rédigé que par moi. C'est avec joie, alors, que je vais céder ma place dès le mois prochain à d'autres élus qui voudront, à travers ces quelques lignes, valoriser la commune à travers leur regard.

**LA CONCERTATION
REND HUMBLE**

**VALORISER LA
COMMUNE À TRAVERS
LEUR REGARD**

C'est une question que nous nous étions déjà posée au sein de la commission transition démocratique, et pour laquelle les élus de la commission avaient botté en touche, eut égard à l'attachement des habitant.e.s pour un édito rédigé par le ou la maire. Aussi, n'hésitez pas à nous transmettre par courrier votre accord pour cette nouvelle pratique ou au contraire vos réticences. Elles nourriront le comité bulletin, à l'avis duquel je me rangerai. De la même manière, suite à l'alerte du comité, la commission transition démocratique a commencé à travailler sur une nouvelle forme de débat pour la page de tribunes. Des changements sont à prévoir !

Laetitia HAMOT

Maire de LA CRÊCHE



Laetitia Hamot

La maire, Laetitia Hamot, a été interviewée par France 3, à l'occasion de la conférence sur le renard. (Image France 3)

ZOOM



Un appel à courrier en faveur du renard

Favorable au déclassement du renard en tant qu'espèce susceptible d'occasionner des dégâts, la municipalité fait appel aux Créchoises et Créchois.

La conférence plébiscitée par le public

Début février, la municipalité avait souhaité organiser une conférence sur le thème "Le renard, nuisible ou auxiliaire de culture", au cinéma Henri-Georges Clouzot. Cette soirée a rassemblé 120 personnes, venues en apprendre davantage sur ce canidé sujet à controverse. Après la diffusion du documentaire "L'odeur de l'herbe coupée" de Franck Vigna (disponible sur YouTube), une table ronde a permis d'échanger sur le sujet. Ainsi, Laetitia Hamot, maire, Cyril Alexandre, délégué Deux-Sèvres de l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS), Nicolas Cotrel, directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), Sylvain Griffault, maire de Melle, et Elsa Torès, son adjointe, ont répondu aux questions, évoquant notamment la volonté de déclassement du renard sur la commune en tant qu'espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD). "Ce déclassement n'implique pas une protection du renard, il reste chassable. Toutefois, il ne pourrait plus être piégé, ni chassé en battues, en dehors des périodes de chasse" explique Laetitia Hamot. Rappelons que le renard apporte de nombreux bénéfices dans la lutte du monde agricole contre les rongeurs car il est un régulateur de ces grands

ravageurs de cultures. Sur le plan sanitaire, son rôle permet la réduction des cas de maladie de Lyme.

La municipalité sollicite les habitants

Aussi, dans cette optique de déclassement, la municipalité sollicite les Créchois.e.s par un appel à courrier pour abonder à sa demande. Particuliers, agriculteurs, toute personne sensible à ce sujet peut écrire à la mairie en expliquant les raisons pour lesquelles elle est favorable à la demande de déclassement ESOD du renard ou simplement en indiquant qu'elle n'a pas rencontré de soucis avec les renards ces dernières années.

Les courriers sont à envoyer à :

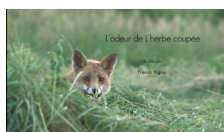
**Mairie de La Crèche, à l'attention de
M^{me} la maire, BP 80020, 79260 LA CRÊCHE
ou contact@ville-lacrecche.fr.**

**France 3 journal 19/20
Poitou-Charentes**

Le 9 février dernier, France 3 a consacré un reportage au renard et interviewé Laetitia Hamot :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/emissions/jt-1920-poitou-charentes>

en savoir +



"L'ODEUR DE L'HERBE COUPÉE"

Film de Franck Vigna, sur YouTube :
<https://youtu.be/uwixWJ79TLk>

Accords d'Évian 60^{ème} anniversaire

Chaque année depuis 2012, le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. 2022 marque le 60^{ème} anniversaire de la signature des accords d'Évian qui mettent fin officiellement à 132 années de colonisation française et plus de sept années de guerre.

Les accords d'Évian sont le résultat de négociations entre les représentants du Gouvernement de la République française et du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) pour mettre fin à la guerre d'Algérie, guerre qui ne fut jamais nommée et reconnue comme telle. Ces accords sont signés le 18 mars 1962 à Évian-les-Bains et se traduisent par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain 19 mars à midi.

Le conflit a opposé environ 130 000 combattants algériens à 400 000 combattants français et a causé la mort de 250 000 à 400 000 Algériens, 28 500 soldats français, 30 000 à 90 000 harkis et 4 000 à 6 000 civils européens.

Si le 19 mars 1962 marque officiellement la fin de la guerre, les victimes du conflit furent plus nombreuses à partir de cette date. Violamment opposée à l'indépendance de l'Algérie, l'OAS (Organisation armée secrète) ouvre une véritable campagne de terreur, multipliant les meurtres et les attentats.

Sources : INA / Wikipédia

PARTICIPATION CITOYENNE



Réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs

La co-construction du projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs attenants, dans la continuité de l'aménagement du site Groussard, commencera le jeudi 24 mars. L'ensemble des Créchois et des Créchoises sont invités à participer à ce premier rendez-vous d'information à l'issue duquel un groupe de travail sera constitué.

Ce projet comprend la piscine, les vestiaires, les toilettes, les locaux de rangement, les clubs houses qui peuvent être utilisés par les différentes associations sportives ou de loisirs, les établissements scolaires et plus globalement tous les Créchois et Créchoises.

Consciente du caractère structurant de ce projet, la municipalité s'est attachée les services de la coopérative "Fréquence Commune" qui animera et accompagnera les réunions d'informations et le groupe de travail.

Le groupe de travail devra rechercher les conditions d'un maintien de la piscine, tout en établissant un projet dont le gain environnemental par rapport

à l'existant sera certain. Il aura pour objectif l'amélioration du service offert aux pratiquants des différents sports et loisirs. Les principes d'accès aux personnes à mobilité réduite, l'égalité homme-femme, l'accessibilité sociale devront être pris en compte. Un budget maximum à la charge de la commune sera défini.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs du site Groussard

Jeudi 24 mars
de 20 h à 22 h 30,
salle de l'Hélianthe

à noter

Aménagements de voirie route de Cherveux

Le projet d'aménagement de la route de Cherveux (sécurisation, piétonnisation, éclairage, enfouissement des réseaux, gestion des eaux pluviales...), sur lequel travaillent les agents et les élus depuis de nombreux mois, va entrer dans sa phase participative.



Celle-ci se déroulera en 3 étapes :

- Une première réunion d'information se tiendra le **jeudi 7 avril** de 18 h 30 à 20 h, salle du Temple. À cette occasion, sera présenté un projet d'aménagement de la chaussée provisoire que

les usagers pourront tester pendant plusieurs semaines. Un questionnaire (internet et papier) permettra aux usagers de signifier leurs analyses sur les différents secteurs.

- Une deuxième réunion à vocation participative se déroulera le **jeudi 23 juin** de 18 h 30 à 20 h, salle du Temple. Les participants pourront, par groupe, analyser les réponses au questionnaire et faire évoluer le projet en conséquence.
- Enfin, une troisième réunion présentera le projet co-construit définitif, retenu après le travail du cabinet d'études, des agents et des entreprises. La programmation des travaux et des déviations sera aussi explicitée. La date sera fixée prochainement.

Afin d'acquiescer les vitesses et les volumes de circulation, avant, pendant et après les travaux, des radars pédagogiques seront déplacés à plusieurs reprises.

Formation d'un groupe de contributeurs pour le bulletin municipal

Le comité bulletin municipal, composé d'habitants volontaires, de correcteurs, de représentants du Conseil municipal des jeunes, d'associations, de professionnels et de membres du club #jmlacreche, s'est réuni pour la première fois vendredi 4 février.

Après la présentation du Mensuel sur ses aspects historiques, coûts de conception, d'impression et de distribution, son impact sur la communication de la commune et la présentation de l'étude de lectorat, les participants ont pu faire **émerger plusieurs problématiques et solutions**. Dans les mois qui viennent, les lecteurs verront donc ce Mensuel évoluer.

Parmi ces propositions, le comité bulletin appelle les Créchois et les Créchoises qui le souhaitent à former un groupe de contributeurs et contributrices, qui pourraient **rédiger des articles sur la vie créchoise**. Le comité souhaite également que les associations écrivent elle-mêmes des **retours sur les événements** qu'elles organisent. Retours qui peuvent aussi être diffusés dans le journal de l'application IntraMuros.

Sur les aspects plus techniques, il a été démontré qu'avec un bouclage autour du 20 du mois (date de dépôt de la tribune des élus), certains mois, la distribution du Mensuel ne pouvait être terminée qu'au 9 du mois suivant. Ainsi, il est admis que la **date officielle de distribution est le 10**. S'il est distribué avant, tant mieux ! L'agenda est déjà calibré sur cette date, en annonçant les événements au moins jusqu'au 10 du mois suivant.

Là aussi, les associations sont invitées à inscrire leurs événements dans IntraMuros pour éviter les oublis.

Consultez le compte rendu du comité bulletin sur www.ville-lacrecche.fr.

Pour rejoindre le groupe de contributeurs, envoyez un mail à communication@ville-lacrecche.fr

Une réunion aura lieu prochainement.

CRÉATION D'UN COMITÉ PATRIMOINE

Objet : recenser et valoriser le patrimoine créchois présentant un intérêt culturel, historique.

- Patrimoine bâti
- Patrimoine non bâti, naturel : sites incontournables
 - Ce qui est "visible" depuis l'espace public

Pour rejoindre le comité patrimoine, envoyez un mail à vapc@ville-lacrecche.fr

Prochaine réunion : mardi 22 mars à 18 h 30 à la mairie



ENVIRONNEMENT



Une naissance-un arbre : 50 fruitiers plantés

Dans le cadre de la politique communale de transition écologique et environnementale, l'opération "Une naissance-un arbre", suspendue en raison des conditions sanitaires en 2020 et 2021, a repris.

Ainsi, chaque naissance d'un bébé dont les parents sont domiciliés à La Crèche, donne lieu à la plantation d'un arbre. Symbole de vie et de croissance, l'enfant devient le parrain d'un arbre planté dans la commune où il est né. Il le verra grandir en même temps que lui.

Par cette action, la municipalité souhaite également favoriser l'attachement des enfants et leur ancrage sur la commune.

De plus, ce dispositif a également un enjeu environnemental, mettant en œuvre une démarche de sensibilisation des générations futures à la préservation de l'environnement et à la biodiversité. Enfin, il s'agit aussi de protéger et d'améliorer les espaces paysagers et, par conséquent, de maintenir un cadre de vie le plus agréable possible.

Le 29 janvier 2022, 50 arbres fruitiers (abricotiers, pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers, figuiers, pêchers) ont été plantés pour les enfants nés de fin 2019 à fin 2020.

Les arbres sont répartis sur 2 sites : Ruffigny (lotissement du Grand Moulin), Fontlabœuf (lieu-dit La Pièce).

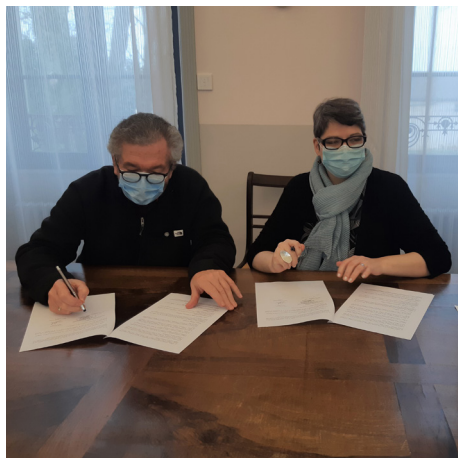
Les lieux sont matérialisés au moyen de panneaux, du style pupitre, avec la liste des enfants nés durant la période concernée.

Ce support a été réalisé avec la participation du Conseil municipal des jeunes (CMJ) qui en a choisi la présentation générale et le texte.



Signature du bail emphytéotique avec le CEN

Vendredi 4 février, le partenariat entre la ville et le Conservatoire des espaces naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine a été acté.



Laetitia Hamot, maire, et Serge Morin, secrétaire du CEN, ont signé un bail emphytéotique de 28 ans, confiant la gestion de 5,3 hectares de zones humides au CEN. Ces zones sont situées sur les secteurs de Ruffigny et des Îles de Candé. "Il s'agit d'une démarche de valorisation du patrimoine

pour la population et non d'une mise sous cloche de ces lieux" explique Laetitia Hamot. Serge Morin complète : "Le CEN s'adapte à la commune et au type de terrain. Ces zones humides en bord de Sèvre avaient déjà été repérées depuis longtemps par les naturalistes. Nous allons travailler de concert avec la ville pour définir une orientation de gestion. Mais le but est bien de conserver un accès au public, les parcelles ne changeront pas de destination." Cette signature intervient parallèlement à l'appel à projet Nature et transitions, proposé par la région, auquel la ville a participé.

La prochaine étape pour la commune va consister en une demande de classement de la zone en Espace naturel sensible (ENS) auprès du département.

À l'échelle des Deux-Sèvres, le conservatoire travaille sur 53 périmètres d'intervention pour une maîtrise foncière ou d'usage de 1860 ha. Il conventionne avec plus de 80 exploitations agricoles pour la gestion de parcelles.

Les 5,3 ha du bail emphytéotique, signés avec la commune, viendront grossir les 92 ha déjà en baux avec 11 autres collectivités.

Balade thermographique



Fin janvier, Adrien Villette, animateur au Centre régional des énergies renouvelables (CRER) a proposé aux habitants une balade thermographique. Grâce à une caméra infra-rouge, les 16 participants ont arpenté les rues, afin de détecter les sources et les fuites de chaleur des logements. Le parcours a débuté au groupe scolaire du bourg, s'est poursuivi jusqu'au chemin de la Petite Isle et un retour par l'avenue de Paris. Chaque participant pourra par la suite faire la demande d'un diagnostic gratuit de son logement. L'opération était menée en partenariat avec la municipalité et la communauté de communes Haut Val de Sèvre.

+ d'infos : <https://www.crer.info/>



PLANTATION D'ARBRES AU STADE PAR LES COLLÉGIENS

En partenariat avec le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC), le collège Jean Vilar propose à tous les élèves de 6^{ème} des séances de formation sur la thématique de la rivière et du développement durable.

Dans ce cadre, le SMC a proposé à l'établissement de participer à la plantation des arbres qui finalisent l'aménagement du bord de rivière, derrière le stade Groussard.

Le collège a donc proposé à ses éco-délégués de participer à cette action, pour valoriser leur engagement dans les projets de préservation de l'environnement.

Ces éco-délégués sont 25 élèves de tous les niveaux, volontaires pour participer à la création d'actions sur la thématique du développement durable. Leurs projets sont pilotés par Alexandra Jauvert, CPE.

CULTURE



"L'apprenti sorcier" conté en musique

L'école de musique, en partenariat avec la médiathèque "La ronde des mots", a proposé un spectacle conte et musique au cinéma Clouzot le samedi 29 janvier.

"L'apprenti sorcier" est un conte en bande dessinée, de Gerda Muller, qui parle d'un jeune garçon, recruté par un maître sorcier, décidé à lui transmettre son savoir, à condition qu'il soit patient et discret. Et l'enfant immature désobéit...

Les images étaient projetées sur l'écran du cinéma et le récit conté par Fanny Souchard et Cathy Métayer de la médiathèque.

Les élèves de Paolo Le Pera, professeur de flûte traversière à l'école de musique municipale, et un parent avec une guitare basse, accompagnaient le conte en musique.

Prochain spectacle de la saison culturelle :
vendredi 18 mars, avec une soirée jazz manouche, au cinéma Clouzot, à 20 h 30.



AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le 11 février, les élèves de l'école de musique municipale se sont produits devant un large public, dans des conditions de spectacle quasi professionnelles. Un répertoire varié, allant de la musique folklorique au hard rock, en passant par le classique a permis de décliner les nombreuses disciplines enseignées : guitare, violon, batterie, saxophone, piano, flûte traversière, chorale... Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. L'école propose diverses formules, adaptées à chaque pratiquant.

+ d'infos : www.ville-lacresse.fr, rubrique Bouger et se divertir / École de musique

3 questions à...

Jessy Barachet, bénévole au cinéma Henri-Georges Clouzot



Qu'est-ce qui vous a amenée à devenir bénévole ?

"J'ai commencé il y a 20 ans. À l'époque, les agents du cinéma recherchaient, parmi les clients fidèles, des bénévoles pour aider à vérifier les entrées. Étant étudiante et une grande cinéphile, j'ai vu l'opportunité, avec mes maigres moyens, de bénéficier de la gratuité des séances sur tous les films que je souhaitais voir."

Quelles sont vos missions ?

"Je contrôle les tickets à l'entrée et participe aux nombreuses animations mises en place

au cinéma, telles que les soirées Glam chic, les goûters, les nuits du cinéma. Actuellement, avec la crise sanitaire, nos missions ont évolué. En effet, j'effectue le contrôle des pass vaccinaux à l'entrée et vérifie le respect du protocole sanitaire. J'aide également à la désinfection du cinéma après les séances. Nous sommes 15 bénévoles au total, présents à tour de rôle, tout au long de chaque séance, pour des raisons de sécurité. Je fais également partie du comité de programmation, ce qui me permet de participer à la sélection des films chaque mois."

Qu'est-ce que cela vous apporte au niveau personnel ?

"C'est une belle opportunité pour découvrir des films de tous genres, de rencontrer et d'échanger avec le public. J'apprécie également la bonne ambiance et la bonne entente avec notre groupe de bénévoles et les agents du cinéma."

ASSOCIATIONS

Zoé Rougier, championne de France de roller indoor



4 jeunes patineurs du Roller créchois ont participé aux championnats de France de roller indoor, les 12 et 13 février, à Dinan. Zoé Rougier, pour sa 1^{ère} participation à cette compétition, a terminé 2^{ème} en vitesse, 1^{ère} au fond et championne de France au cumul. Bravo à tous les 4 pour vos performances !

Stage K'Danse



Le 22 et 23 janvier, l'association K'Danse a reçu 3 talentueux professionnels de la danse : Mia Pouzet, Vanessa Grimaud et Christophe Nadol. Les 40 stagiaires ont pu, à cette occasion, découvrir les univers artistiques des 3 danseurs.

Le GJ La Crèche-Sainte-Néomaye-Romans lance un appel aux bénévoles

Afin de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions, le groupement de jeunes La Crèche-Sainte-Néomaye-Romans, qui regroupe 130 licenciés, recherche de nouveaux bénévoles : éducateurs et tâches administratives principalement.

Contact : Sandrine Rousseau

Tél. 06 43 41 23 18

Mail : gjvallees2sevres@gmail.com



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL

LES CHAUDIÈRES DES ÉCOLES

Agir en responsabilité et le plus vite possible

À notre arrivée en juin 2020, nous avons demandé aux services de nous fournir les informations nécessaires à la prise de décision.

- **La dernière étude thermique sur les bâtiments municipaux remonte à 2009.** Cette étude révélait déjà que les groupes scolaires représentent la majorité de la consommation énergétique des bâtiments de la commune.

- **Le contrat d'entretien, souscrit en 2019, est maintenu.** Depuis le début du mandat, nous avons déjà procédé à 8 réparations, pour un coût avoisinant les 10 000 €.

- Les services nous ont également fourni l'analyse de l'existant. Comme on peut le constater, c'est l'ensemble des écoles qui est concerné par une impérieuse nécessité de renouvellement des équipements de chauffage, mais pas seulement.

Bilan des équipements de chauffage :

- École Agrippa d'Aubigné (bourg) : 42 ans, électrique au sol, très énergivore ;
- Cantine bourg : 40 ans, électrique par radiateur, très énergivore ;
- École de Chavagné : 30 ans, fuel, + 11 ans,

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

pompe à chaleur (PAC) basse température insuffisante ;

- École François Airault (maternelle) : 22 ans, gaz, régulièrement en panne ;
- Hélianthé, 22 ans, PAC, en fin de vie ;
- Temple, 20 ans, gaz, 2 rampes sur 4 hors service
- Maison des associations, 12 ans, électrique au plafond, énergivore, panne partielle ;
- Mairie, 6 ans, fuel, odeur de fuel désagréable
- Annexe mairie, 6 ans, PAC, était en panne depuis 2018, réparée en 2021 ;
- Ribambelle, salle des halles, école de Boisragon, cinéma (entre 6 et 18 ans, globalement en bon état, pannes exceptionnelles).

Il nous a fallu planifier nos actions :

- 2020 :

- **Programmation d'une étude énergétique et thermique complète**, qui sera réalisée en 2021, par le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER). **Étude indispensable** pour bien dimensionner les nouveaux équipements, choisir le nouveau type d'énergie (pour les nouveaux équipements, **le fuel c'est fini**), isoler les bâtiments...

- Nous avons alors découvert que la commune n'était plus adhérente au CRER. Nous avons ré-adhéré en 2021.

- 2021 :

- L'étude est en cours. **Un agent et un élu forment un binôme et bénéficient d'une formation** par le CRER, pour mieux appréhender le dossier et suivre les travaux.

- **Nous affectons un budget pour les 5 ans restant du mandat** (cela nous a été reproché).

- **La commune achète des radiateurs d'appoint pour pallier les imprévus.** Avec l'hiver, sont

arrivées les pannes à l'école de Chavagné, du bourg et au cinéma (2022). Les radiateurs d'appoint permettent d'atténuer les désagréments, mais pas complètement, au vu de l'ampleur des pannes.

- 2022 :

- **Résultat de l'étude en mars/avril.** Elle sera présentée en conseil municipal le 2 avril.

- **Il s'agira ensuite de constituer des demandes de subventions**, car notre responsabilité est d'utiliser au mieux chaque euro. Si les réponses sont rapides, nous pourrions peut-être commencer des travaux avant la fin de l'année.

- 2023 :

- **Remplacements des chaudières** et début des travaux d'isolation dès que possible.

En tant que parents, nos enfants ont subi, ces dernières années, des défaillances de plus en plus régulières, au niveau des chaudières des écoles et de Ribambelle. Aujourd'hui, en tant qu'élus, nous agissons (même si vite c'est toujours trop long), nous avançons pour l'intérêt commun, parfois sous le feu des critiques peu constructives.

Nous assumons donc pleinement cette décision, prise rapidement dès l'été 2020, de remplacer les chaudières. Nous devons assumer aussi les délais incompressibles des études et des demandes de subventions. Les premiers travaux de remplacement débuteront probablement en 2023, en même temps que la planification des travaux d'isolation.

Nous vous donnons rendez-vous au conseil municipal du **samedi 2 avril**, pour une présentation de l'étude du CRER. •

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Larry GRELAUD, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLIER, Yann BERTRAND.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Nos écoliers sans chauffage !

Pendant quelques semaines, les classes de maternelle et de primaire du bourg ont été confrontées à des défaillances de chauffage. Les températures sont descendues jusqu'à 12°. Celui du cinéma, pourtant très récent, 2016, a été lui-même hors-service.

Les chaudières des écoles, ne sont pas jeunes mais une stricte maintenance était faite avec l'entreprise Brunet. Sous la précédente mandature, deux fois par an, le maire organisait une réunion avec les agents et l'entreprise pour cibler les pièces à changer et les travaux à effectuer. Le contrat d'entretien stipulait l'obligation pour l'entreprise d'intervenir en cas de panne dans un délai de 4 heures et 24h /24. L'agent communal d'astreinte passait dans les écoles le dimanche en fin d'après-midi pour avertir des dysfonctionnements. Un dernier contrôle en hiver avait lieu le lundi à 7h, bien avant l'arrivée des enfants.

La minorité n'a jamais été informée de ces problèmes, ce sont les Créchois eux-mêmes qui nous ont écrit, essayant d'en savoir plus. Nous les remercions car la minorité est de plus en plus aveugle quant à la gestion de la Commune. Des comités se multiplient mais il y a une véritable opacité dans la prise de décisions.

Le Conseiller délégué à la communication a accusé dans des termes outranciers l'ancienne municipalité d'avoir laissé un budget qui ne permettait pas de changer le chauffage ce qui est sans fondement. La tactique est grossière et sent le réchauffé !

Au contraire, la Maire dans un courrier envoyé aux parents d'élèves avouait connaître le problème depuis 2020 : « Les élus ont fait le choix de faire

durer la chaudière vieillissante cet hiver en effectuant des réparations palliatives pour mieux investir (et bénéficier d'un dispositif d'aide). Nous ne comprenons pas pourquoi la municipalité, bien que consciente de l'état de la chaudière, ait décidé de différer son remplacement alors même que l'augmentation conséquente des impôts et la renégociation des prêts le permettait largement. Investir et bénéficier d'un dispositif d'aide, s'il y a urgence, doit-on attendre l'année suivante pour bénéficier d'aides toujours incertaines. Jusqu'à présent aucune subvention n'était octroyée pour ce genre d'investissement.

Une vérité s'impose : faire un maximum d'économies dans tous les secteurs, y compris celui du chauffage des écoles, pour pouvoir lancer le projet de piscine d'été ! ?

Le projet de piscine d'été

Le couperet est tombé, l'Agence Régionale de Santé ferme la piscine. L'année dernière, la municipalité lançait une étude pour sa reconstruction.

Le chiffrage de celle-ci s'élève à 1.1 M€ HT. Étonnant, puisqu'une étude entreprise en 2011 par la Communauté de Communes Arc en Sèvre donnait un chiffre complètement différent de 1.6 HT €. Nous avons du mal à comprendre pourquoi un écart aussi important, 11 ans après la 1^{ère} étude. L'inflation depuis 2011 et l'augmentation importante du coût des matériaux militaient plutôt pour un montant bien supérieur à celui de 2011.

Est-ce que l'estimation reflète bien les travaux à effectuer ? Le coût du désamiantage n'est pas compris dans l'étude. La consommation

d'eau s'échelonne de 30 à 50m³ d'eau / jour, le renouvellement nécessaire de l'eau et l'évaporation naturelle n'expliquent pas tout, cela peut révéler des fuites des bassins dues à une étanchéité défectueuse. Le bureau d'étude propose d'ailleurs en option une coque en inox qui viendrait résoudre un éventuel défaut d'étanchéité, il s'agit d'un surcoût de 317 000€ HT.

Les honoraires d'architecte ainsi que la maîtrise d'œuvre ne sont pas compris non plus dans cette étude : bureau de contrôle technique, suivi de travaux.....

La mairie a annoncé une concertation populaire à partir du 24 mars et veut passer rapidement et en force mais les Créchois doivent pour juger disposer de données précises et d'un coût final exact. Quant aux subventions supposées : Etat, Région, Département, seront-elles au rendez-vous ?

Le début de la concertation est prévu le jeudi 24 mars à l'Hélianthé à 20h, le 5 juin la décision finale sera prise. Venez nombreux nous y rejoindre pour comprendre et vous exprimer. La reconstruction de la piscine d'été est un investissement lourd pour la commune tant pour le coût de l'infrastructure que pour celui du fonctionnement qui chaque année ne sera pas neutre pour la commune. La piscine se fera forcément au détriment des autres projets avec une augmentation d'impôts conséquente sur plusieurs années.

Pour une chose aussi sérieuse que l'avenir de notre commune, **nous réclamons un référendum** où chacun pourra se prononcer. C'était d'ailleurs un engagement de campagne de la liste La Crèche en Transition et la Maire nous l'a encore promis, mais oralement, à la restitution de l'étude. •

MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Sébastien GUITARD, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET.

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
communauté de communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et [f](#) Atlansèvre - pôle économique.

Mois de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La Communauté de Communes organise la première édition du mois de l'agriculture et de l'agroalimentaire à Saint-Maixent-l'École du 7 mars au 15 avril inclus.



L'objectif est de lutter contre de nombreux préjugés et de faire découvrir aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, mais aussi au grand public la variété des métiers, leur caractère souvent innovant et les nombreux débouchés professionnels, notamment sur le Haut Val de Sèvre.

en recherche d'emploi ou en réflexion sur leur évolution professionnelle, aux adultes en formation professionnelle, aux conseillers à l'emploi et aux enseignants.

Parce que l'alimentation nous concerne toutes et tous, plusieurs rendez-vous sont organisés pour le grand public.

Au programme : deux expositions interactives de "Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine", des rencontres, des cinés-débats sur les métiers de l'agriculture, un forum emploi et formation, la découverte de produits locaux...

+ d'infos : <https://cc-hautvaldesevre.fr>,
rubrique **Fonctionnement / Actualité**

Le mois de l'agriculture et de l'agroalimentaire s'adresse principalement aux établissements scolaires (du collège au lycée) et aux personnes



En mars, votre médiathèque vous propose :

Atelier d'initiation à la généalogie

Samedi 5 mars, de 14 h à 17 h
Proposé par le Cercle généalogie 79
(adulte débutant, uniquement sur inscription).

Rencontre avec Bernard Friot

Mercredi 16 mars à 15 h
Rencontre avec l'auteur jeunesse, Bernard
Friot : lecture, échange, dédicace
(tout public - accès libre/ salle HG Clouzot).

Grande Lessive

Jeudi 24 mars toute la journée
Remontez le fil de la médiathèque au
collège pour découvrir le grand étendage
éphémère d'œuvres artistiques et poétiques.

Cure de Thalassoësie

Jeudi 24 mars à 18h
Soignez les maux par les mots avec le
spectacle Cure de Thalassoësie par la C^{ie}
Théâtre Cabine
(gratuit, sur réservation - Tout public, à partir de 7
ans - Cour de l'école François Airault - rue des écoles).

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

ENFANCE JEUNESSE

Semaine Nationale de la Petite Enfance

C'est quoi ?

C'est une semaine qui se déroule partout en France du 19 au 26 mars 2022, organisée par l'association Agir pour la Petite Enfance.

L'objectif est de réunir les professionnels de la petite enfance, les enfants et les parents pour échanger et partager des moments conviviaux afin de contribuer ensemble à l'éveil du jeune enfant. Des ateliers pédagogiques seront mis en place sur le thème "(re)trouvailles".

Les actions au sein du Relais Petite Enfance (RPE) :

Les assistantes maternelles seront invitées à proposer aux parents employeurs de les accompagner sur un atelier du relais, afin de favoriser les retrouvailles professionnelles-parents-enfants.

3 matinées d'animations auront lieu sur les communes de La Crèche (lundi 21 mars), Cherveux (mardi 22 mars) et François (jeudi 24 mars) et s'inscriront dans le thème des "(re)trouvailles". L'animatrice mettra notamment l'accent sur la découverte sensorielle de différentes "trouvailles", et sur des jeux de "couché-caché" afin de s'exercer à se perdre et se retrouver. À venir découvrir ! Sur inscription au RPE.

Tél. : 05 49 28 93 30 / 06 78 14 40 19

Mail : rpe@ville-lacrecche.fr

+ d'infos : Facebook Relais Petite Enfance La Crèche

Les CP/CE1 vont rencontrer Louis Burton



À l'école François Airault, dans la classe de CP/CE1, sous la houlette de leur enseignante, Pierrette Formet, le fil rouge de l'année est l'océan. Cette thématique est déclinée dans de nombreux domaines : lecture, géographie, sciences, musique...

Ce premier semestre, les élèves se sont passionnés pour la Transat Jacques Vabre (course à la voile, au départ du Havre et arrivant à Fort-de France en Martinique). Les 25 élèves se sont impliqués dans ce projet pluridisciplinaire et ont participé au concours de dessin Louis Burton/BureauVallée sur le thème de "La préservation des océans".

Parmi la trentaine de classes participantes, les élèves créchois font partie des vainqueurs ! La classe gagne un bon d'achat pour des fournitures scolaires, mais surtout la fierté de s'être immergée dans ce beau projet. Une belle récompense qui aura prochainement un saveur particulière : dans le cadre de son tour de France des écoles, Louis Burton fera une halte à La Crèche le 16 mars prochain.

L'équipe du skipper organisateur du concours Louis Burton a réalisé une vidéo : <https://fb.watch/ajhxxnBzo6/>.

Bernard Friot au cinéma HG Clouzot le 16 mars

Du 16 au 18 mars, Bernard Friot, auteur de littérature jeunesse, rendra visite aux élèves créchois. Ainsi, l'école élémentaire François Airault, en partenariat avec la municipalité, le collège Jean Vilar, la médiathèque "la Ronde des mots" et la librairie les "Mots volants", organise une **lecture publique**, mercredi 16 mars, à 15 h, au cinéma Henri-Georges Clouzot.

L'événement est ouvert à tous et gratuit, sur présentation du pass vaccinal.

À cette occasion, l'auteur fera une **séance de dédicaces**.

Bernard Friot poursuivra sa visite avec une intervention à l'école du bourg le 17 mars, puis au collège le 18.

Bernard Friot est l'auteur de nombreux recueils d'histoires et de poèmes, d'albums illustrés et de romans à destination de la jeunesse. Il est à la fois écrivain et traducteur, et a publié à ce jour plus d'une quarantaine d'ouvrages.

L'auteur prend un malin plaisir à jouer avec les mots et c'est là sa marque de fabrique. Recherchant sans cesse de nouvelles formes d'écriture, il s'applique à impliquer les jeunes lecteurs. L'une de ses volontés fortes est de donner à tous l'envie de lire mais surtout l'envie d'entrer en écriture.

à savoir



Jeudi 3 mars
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER"
Halles du marché
De 17 h à 20 h

Organisateurs : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité

Samedi 5 mars
CHALLENGE TRUITE TROPHÉE
Les Guibertières
6 h 45

Organisateur : AAPMA La Gaule créchoise

Samedi 5 mars
3 ANS DE LA FERME DU PETIT LOGIS
Commerce, artisanat
43 rue du Château
Bougouin
10 h

Organisateur : ferme du Petit Logis

Dimanche 6 mars
JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE
Exposition
Parking Carrefour Contact
De 9 h à 13 h

Organisateur : Protection Civile

Lundi 7 mars
RENCONTRE CITOYENNE
VERDILLONS-RUFFIGNY
Salle de Champcornu
De 18 h 30 à 20 h

Organisateur : municipalité

Mardi 8 mars
JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES
Expo + ciné-débat
"Debout les femmes"
Cinéma HG Clouzot
20 h 30

Organisateurs : Unis-Cité, Planning Familial, CIDFF et municipalité

Dimanche 13 mars
BOURSE AUX VÊTEMENTS, JOUETS ET PUÉRICULTURE
Brocante
Salle de l'Hélianthe
Installation des exposants
9 h / Ouverture au public de 10 h à 17 h

Organisateur : APE de Boisragon

Mercredi 16 mars
LECTURE PUBLIQUE
AVEC BERNARD FRIOT
Cinéma HG Clouzot
15 h

Organisateurs : école F. Airault, médiathèque, municipalité

TOUTE LA CRÊCHE en 1 clic !

IntraMuros
Téléchargez l'appli !

Vendredi 18 mars
SOIRÉE JAZZ
MANOUCHE
Musique et cinéma
Saison culturelle
Salle HG Clouzot
20 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Samedi 19 mars
CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
Monument aux morts
11 h 30

Samedi 19 mars
SOIRÉE DANSAnte
POULE AU POT
Salle de l'Hélianthe
18 h 30
Organisateur : le P'tit bal créchois
Réervations avant le 12/03
Tél. 06 62 35 85 37

Du 19 au 26 mars
SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE
Animations à destination des assistant-e-s maternel-le-s et des parents

Renseignements : Facebook Relais Petite Enfance La Crèche

Mardi 22 mars
RÉUNION COMITÉ PATRIMOINE
Démocratie participative
Mairie
18 h 30

Ouvert à tous
Organisateur : municipalité

Jeudi 24 mars
RÉUNION PUBLIQUE
Réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs
Démocratie participative
Salle de l'Hélianthe
20 h

Organisateur : municipalité

Samedi 26 mars
HÉLIX
Théâtre
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
18 h

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Samedi 2 avril
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil municipal
9 h 30

Mardi 5 avril
AUDITION ÉCOLE DE MUSIQUE
Musique
Salle de l'Hélianthe
19 h 30

Gratuit
Organisateur : municipalité

Mercredi 6 avril
"GAINSBURG" FOR KIDS
Concert
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
18 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Jeudi 7 avril
RÉUNION
AMÉNAGEMENT ROUTE DE CERVEUX
Démocratie participative
Salle du Temple
18 h 30

Organisateur : municipalité

Jeudi 7 avril
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER"
Halles du marché
De 17 h à 20 h

Organisateurs : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité

Dimanche 10 avril
CHAMPIONNAT RÉGIONAL ROUTE DE ROLLER DE VITESSE
Sport
Stade Groussard
De 10 h à 17 h 30

Entrée libre autour du stade
Organisateur : Roller créchois



SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Après 2 ans d'absence, la semaine de la parentalité revient en 2022, sur le thème **"Le JEU et le JE : je joue donc je suis, je joue et je me construis"**, du 13 au 21 mai 2022.

Pour cette 4^{ème} édition, l'événement prend de l'ampleur ! Ainsi, les communes de Pamproux, Saint-Maixent-l'École, Saint-Martin de Saint-Maixent et possiblement d'autres, rejoignent la ville de La Crèche.

Au programme : conférences, spectacles, animations,...

Programme complet prochainement disponible :
www.ville-lacrecche.fr,
rubrique Grandir et s'épanouir > Petite enfance



Astuces anti-gaspi

Voisin Voisine Zéro Déchet (VZD)

En France, les pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes par an ! Grâce à ces quelques gestes simples au moment de faire nos courses, nous pouvons diminuer ces chiffres :

- Faisons une liste de menus pour la semaine : nous n'aurons plus à nous poser la sempiternelle question : "Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?"
 - Achetons juste ce qu'il nous faut : en jetant un coup d'œil dans nos placards et notre frigo avant de partir, nous pourrions faire le point sur nos stocks et établir une liste de courses.
 - Évitions les achats impulsifs : partons faire nos courses le ventre plein (on achète davantage quand on a faim).
 - Préférons les produits bio, locaux, de saison.
 - Privilégions les produits vendus en vrac...
- Ce sont les petits gestes de chacun qui feront avancer...

 **Voisinvoisine ZéroDéchet**

le saviez-vous ?

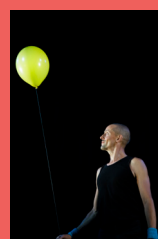
SAISON CULTURELLE



26 MARS
HÉLIX
Théâtre - À partir de 6 ans



6 AVRIL
GAINSBURG FOR KIDS
Concert - À partir de 7 ans



11 MAI
BALLON BANDIT
Théâtre, danse
À partir de 3 ans

Nouvelle entreprise

Coiffeuse à domicile

Après 13 ans passés dans un salon, Clémentine Dupeu s'installe sur la commune comme coiffeuse à domicile, à partir du 1^{er} mars.

Déplacements dans un rayon de 15 km

Coiffure femmes, hommes, enfants - Barbe

Tél. 06 16 17 43 93 - Facebook : ClementineHairstyliste - Instagram clementine.hairstyliste

LE CARNET

NAISSANCES

27 janvier : Antoine ROLLAND
8 février : Leïlana GENE CAPELLE

MARIAGE

19 février :
Laurence MIGOT & Joël BREYNE

DÉCÈS

18 janvier : Alain SEGALT 68 ans
25 janvier : Christophe GRIGNON 59 ans
28 janvier : Jean-Claude SAPIN 78 ans